

PS



Secrétariat national à la Riposte

12 juillet 2013

SOUTENIR L'INVESTISSEMENT ET PRÉPARER L'AVENIR

Conformément au souhait du président de la République, le Premier ministre a dévoilé, le 9 juillet, son nouveau plan d'investissement appelé à dessiner la France de 2025.

Ce dispositif se décline en six axes : mobilité du quotidien, installation de compteurs électriques intelligents, hôpital, déploiement du haut débit, rénovation urbaine et nouveau plan d'investissements d'avenir. Autant d'annonces qui s'avèrent décisives pour notre pays. Axé sur la compétitivité de notre économie et le caractère durable de son développement, il définit les priorités de la transition écologique et énergétique, la mobilité, l'innovation, la recherche et la santé. *« Je veux une France où le service de santé se sera modernisé, où les dernières innovations thérapeutiques seront accessibles à tous ; une France où les jeunes seront mieux formés, où l'alternance sera vraiment développée ; une France qui valorisera la connaissance au sein d'un grand nombre de pôles universitaires et de laboratoires à rayonnement mondial »*, résume Jean-Marc Ayrault.

Le gouvernement a fait des choix clairs. D'abord, redresser les comptes publics, restaurer la compétitivité de nos entreprises, engager des réformes structurelles nécessaires et tout faire en le réformant pour préserver notre modèle social et républicain. Sans parler de la réussite de la transition écologique, grâce à un nouveau modèle de développement.

Ce plan se décline autour de six axes :

- > la mobilité : avec, à la clé, un effort de la nation de plus de 5 milliards par an pour la modernisation et le développement des infrastructures et services de transports ;
- > un nouveau programme d'investissement d'avenir (PIA 2) doté de 12 milliards d'euros. 50 % de cette somme seront affectés directement ou indirectement à la transition énergétique. Plus de 3,5 milliards seront alloués aux universités. Autres priorités : l'industrie de demain, le numérique, la santé, l'excellence technologique.
- > le déploiement des *« compteurs intelligents »*, Linky : un appel d'offre sera lancé dans les

prochaines semaines pour en installer 3 millions, d'ici 2016. Ils faciliteront la vie des usagers, avec le relevé à distance, une aide à la maîtrise de la consommation et le pilotage automatique des appareils électriques du foyer. Tous les logements en seront équipés, d'ici 2020.

- > un effort d'investissement de 4,5 milliards d'euros annuels sera consacré à la modernisation des hôpitaux.
- > l'Internet à très haut débit sur l'ensemble du territoire : 20 milliards d'euros sur dix ans.
- > un nouveau programme de renouvellement urbain : 5 milliards de fonds mobilisés.

Près de 1 150 projets sont (ou seront) financés dans le cadre de la première vague d'investissements. Ceci concerne un spectre très large : robots, recherches dans le domaine de l'écologie, du bâtiment, mais aussi des aides aux universités pour se doter de grands campus. Le Premier ministre met ce programme d'investissements d'avenir (PIA) au service de la modernisation de l'État, en finançant des projets qui transforment les conditions même de l'action publique. Ce, afin que la France de demain puisse disposer de meilleurs services publics. L'investissement et le sérieux budgétaire vont de pair !

Afin de respecter la stratégie de financement de l'État, les dépenses liées au nouveau PIA monteront en puissance progressivement. Elles prendront le relais du programme actuel. Les recettes issues des cessions de participations de l'État contribueront à son financement grâce à une gestion active et responsable du patrimoine de l'État. Ce plan incarne une vision de la France.

« Dans le monde nouveau qui surgit, les défis économiques, technologiques, climatiques et sociaux sont aussi immenses qu'inédits. La France a de nombreux atouts pour les relever et faire la course en tête, créer des emplois et des richesses. Le plan d'investissements présenté par Jean-Marc Ayrault est à la hauteur de l'enjeu historique et du cap productif espéré par nos concitoyens. Il mobilise les énergies pour combattre la crise et préparer l'après-crise »
Harlem Désir et Guillaume Bachelay.

NON-CUMUL DES MANDATS ? VOTÉ !

L'Assemblée nationale a voté le projet de loi interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de parlementaire à partir de 2017, à la majorité absolue, par 300 voix, favorables.

Ce vote concrétise l'engagement de François Hollande. C'est une victoire pour les militants socialistes qui ont voulu et défendu la réforme du non-cumul dans le projet socialiste, lors de la convention rénovation de 2010.

La réforme du non-cumul répond surtout à une attente largement partagée par les Français qui souhaitent une profonde rénovation de la vie politique. La question de la réduction du cumul des mandats est vécue pour une grande majorité de Français comme un facteur majeur de modernisation de la vie publique.

Le non-cumul renforcera le Parlement, son travail et ses capacités de contrôle. Il favorisera la parité, le renouvellement de la vie publique et l'accès de nouvelles personnalités aux fonctions électives. Il contribuera au rajeunissement et à la féminisation. C'est une étape décisive qui va permettre de donner un nouveau souffle à la vie politique en France et contribuer à restaurer la confiance entre les citoyens et leurs élus. La confiance entre élus et citoyens est au cœur du pacte républicain.

En s'opposant à cette réforme, l'UMP et la droite montrent une fois encore, leur archaïsme et leur incapacité à participer à la rénovation de la vie politique.

CHRISTIAN ESTROSI : QUAND L'IDÉOLOGIE DU FN S'INSTALLE À L'UMP

Christian Estrosi a dit vouloir « mater » les gens du voyage en taxant de « délinquants » ceux qui s'installent sur des terrains sans autorisation administrative.

L'ancien ministre de Nicolas Sarkozy a une nouvelle fois confirmé la porosité entre le FN et l'UMP : stigmatisation, comportement grossier et provocateur, Christian Estrosi valide ainsi le programme d'exclusion et de haine porté par Marine Le Pen et implicitement par Nicolas Sarkozy lors de la dernière campagne présidentielle. La stigmatisation de certaines catégories sociales, de certaines communautés devient une constante chez certains élus UMP. Il tourne une fois de plus le dos, aux valeurs de la République.

Christian Estrosi a également affirmé : « On ne peut pas se revendiquer de partout de la laïcité et en même temps dire que l'islam et la démocratie sont parfaitement compatibles ». Il justifie son propos au nom du principe de laïcité, de cette laïcité que Nicolas Sarkozy a sans cesse foulée aux pieds, allant jusqu'à affirmer « la prééminence du pasteur sur l'instituteur »... La laïcité porte pourtant deux principes majeurs : la tolérance et l'émancipation de chacun par le progrès de tous.

Cette surenchère verbale est un poison pour la République et ses principes.

« Ces propos illustrent la stratégie politique désormais bien ancrée de l'UMP qui a fait de la course après le Front national sa seule boussole. Cette stratégie politique est dangereuse : elle accrédite le projet de Marine Le Pen au lieu de le combattre », Eduardo Rihan-Cypel, porte-parole du PS.

Manuel Valls a rappelé sur France Inter les éléments suivants :

- > Il n'est pas acceptable qu'il y ait des occupations illicites de terrains publics ou privés et je peux comprendre la colère d'élus ou de personnes qui voient leurs terrains occupés de manière illicite.
- > Nous travaillons à une modification de la loi, notamment sur les carnets de voyage, sur proposition du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.
- > Il faut qu'il y ait des aires d'accueil partout.
- > Il ne faut pas stigmatiser les gens du voyage, dont par ailleurs, la plupart sont Français.
- > Les propos de Christian Estrosi sont l'émanation du triste discours de Nicolas Sarkozy à Grenoble, lorsque l'amalgame est fait entre immigration délinquance et gens du voyage.
- > Dans le débat public il y a les incendiaires comme Christian Estrosi et il y a ceux qui exercent des responsabilités, qui ont un discours de responsabilité.
- > Si toutes les communes respectaient la loi Besson sur l'accueil des gens du voyage, nous n'en serions pas là. Il faut que les élus assument leurs responsabilités.

Manuel Valls, répondant à ce même Christian Estrosi lors des questions d'actualité affirme : « Le discours que vous avez tenu il y a quelques jours fait mal à la France. Sur un sujet aussi sensible, je vous invite à ne pas confondre les populations, à ne pas confondre les gens du voyage qui pour la plupart sont Français, bref à tenir un discours républicain ».

CONSEIL CONSTITUTIONNEL : L'UMP DOIT APPRENDRE À RESPECTER NOS INSTITUTIONS ET LEURS DÉCISIONS

La décision du Conseil constitutionnel de rejeter les comptes de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy s'impose à tous. Elle confirme, ainsi, le sens de la décision prise à la fin de l'année 2012 par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques.

Le Conseil constitutionnel est composé à une forte majorité d'hommes et de femmes issus de l'ancienne majorité de droite.

La polémique engagée par la droite est indécente. En jouant la stratégie de la tension dans son propre parti, en cherchant à se poser en victime, Nicolas Sarkozy feint d'ignorer les principes d'un État de droit. Il oublie, par ailleurs, qu'il ne peut démissionner de sa fonction de membre, de droit et à vie, du Conseil constitutionnel.

La France et les Français : les vraies victimes de Nicolas Sarkozy !

Après avoir perdu tous les scrutins intermédiaires puis les élections présidentielle et législative, creusé les déficits publics du pays, Nicolas Sarkozy contraint sa formation politique d'origine à organiser une campagne improvisée de dons pour combler un passif de plus de 30 millions d'euros.

Il y a eu fraude pour deux raisons : utilisation des moyens financiers de l'Élysée pour mener une campagne, mais aussi le dépassement du plafond (des dépenses).

Le comble ? L'appel aux dons de Jean-François Copé ! Ils demandent aux Français de payer pour leurs choix et leurs erreurs. L'UMP connaissait toutes les règles de financements des campagnes électorales, mais Nicolas Sarkozy a choisi de les ignorer, se considérant intouchable, et au-dessus des lois.

« La mise en cause du Conseil constitutionnel par Nicolas Sarkozy, comme par de nombreux responsables UMP, montre non seulement leur mépris pour la juridiction constitutionnelle mais également leur incapacité à prendre leurs responsabilités après les manquements qui ont été sanctionnés par la décision qu'ils dénoncent. Le respect des règles de financement des campagnes électorales, ainsi que des décisions du Conseil constitutionnel en ce domaine, est une exigence démocratique », Harlem Désir.